

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Éditorial de "la lettre de D&S" n°59 - 22 janvier 2011

Nouvelle attaque contre la médecine du travail

- D&S, la revue - Les éditos de "la lettre de D&S" -

Date de mise en ligne : dimanche 23 janvier 2011

Démocratie & Socialisme

97 % de nos frais de santé sont d'ordre curatif, 3 % de l'ordre de la prévention. Nous avons, dans la foulée du programme du Conseil national de la Résistance, après 1945, conçu deux magnifiques médecines de prévention, l'une scolaire, l'autre au travail. La médecine scolaire a été tuée. La médecine du travail a été laissée progressivement à l'abandon, le patronat n'en ayant jamais voulu.

Sur 6500 médecins du travail, plus de 600 postes sont vacants, 1700 médecins vont partir à la retraite d'ici 5 ans. Dénigrement, sous estimation, routine ont diminué les vocations. De plus, le Medef a été pris la main dans le sac en novembre 2007 (par *Rues 89*, *France-inter*, et *le Canard enchaîné*) alors qu'il volait tout ce qu'il pouvait dans les caisses des centres de santé au travail.

En 2009, il y a eu 8 réunions nationales entre 8 syndicats et le Medef qui n'ont abouti à rien. Le Medef voulait supprimer les médecins spécialisés, espacer les visites tous les 4 ans, prendre encore davantage le contrôle des « SST » (« services de santé au travail »). Comme tous les syndicats unanimement s'y opposaient, le Medef par le canal de quelques parlementaires UMP stipendiés a tenté le 15 septembre dernier à l'Assemblée nationale, avec « l'amendement » 730, de faire passer en force son projet.

20 000 syndicalistes de tous les syndicats, et 1100 médecins et inspecteurs/contrôleurs du travail ont tenté d'empêcher ce sale coup par un appel lancé au début de 2010. Ils ont rencontré, à leur demande, le représentant du ministre du travail, le DGT, (directeur général du travail), Combexelle, le 24 septembre 2010 pour lui demander de retirer le « cavalier parlementaire » introduit le 15 septembre dans la loi de pillage des retraites supprimant de facto la médecine du travail conformément à la volonté du Medef.

Un « cavalier législatif » c'est un article de loi qui est introduit dans une loi qui parle d'autre chose et qu'on fait voter en même temps... En les recevant, le DGT a refusé de reconnaître qu'il exécutait les volontés patronales et a refusé de retirer ce « cavalier ». Mais voilà, pour une fois, le Conseil constitutionnel s'en est aperçu et a censuré les articles liés à la médecine du travail. Chou blanc pour le Medef, le DGT et le ministère du travail.

Eric Woerth a aussitôt déclaré que *"compte tenu du caractère indispensable de la réforme de la médecine du travail pour la santé des salariés, les articles censurés feront l'objet d'un projet de loi spécifique dans les meilleurs délais"*. Comme s'il s'agissait vraiment de la santé des salariés ! Le mensonge permanent de ce gouvernement pour détruire la médecine du travail, c'est le même que pour la retraite : « *C'est pour la sauver* ». Le 27 janvier, ça recommence donc au Sénat...

Menons ce combat dans l'unité de toutes les organisations du salariat : conférence de presse unitaire le mercredi 26 janvier à Paris, et meeting unitaire le 22 février... tous les syndicats, tous les salariés, ont intérêt à le prendre en main avec toute la gauche (voir sur le site dédié :

► <http://www.non-mort-medecine-travail.net>)